Le magazine des Salèves

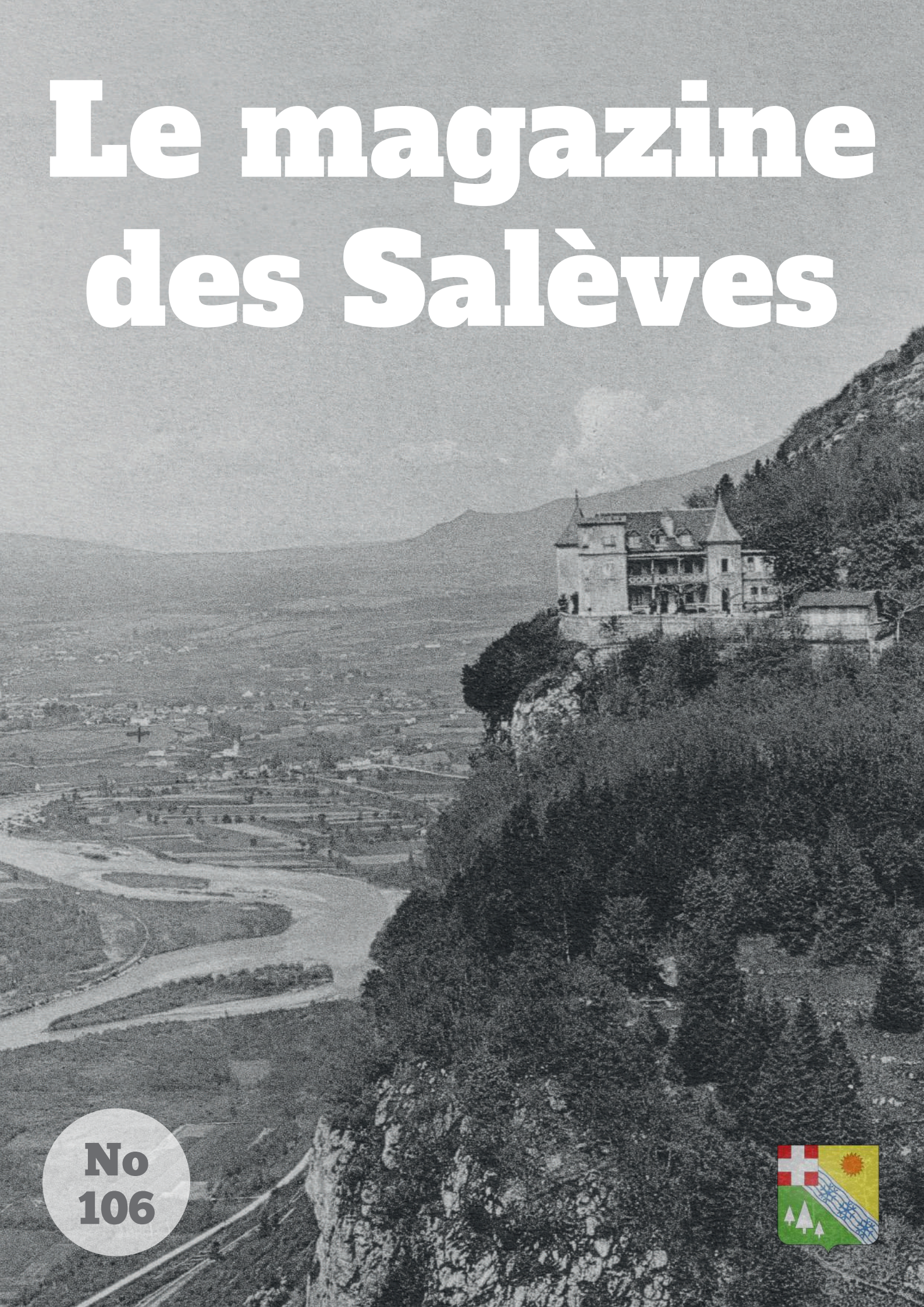

No 106

Annonceurs

L'ATELIER DU PIANO

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
ACCORDS - RESTAURATION
SERVICE CONCERT
TRANSPORTS

06 50 53 30 72
contact@atelierpiano.com
atelierpiano.com

33 IMPASSE DE LA CROIX BLANCHE
74560 MONNETIER MORNEX
Tel 04 50 36 55 98
AD' Coiff
SALON DE COIFFURE MIXTE

BAR TABAC PRESSE DU SOLEIL LEVANT
PMU - FDJ - Relais Colis - Compte Nickel
1482 route du Salève - 74560 Monnetier Mornex
Tél : +33.(0)4.50.31.30.25 - Karinne
Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 20h00 - samedi de 08h00 à 20h00

ATELIER GILLES DUMONT
MENUISIER - CHARPENTIER
FINDROL • 07 85 25 01 86
atelier.gd.74@gmail.com

CONTAT
Motoculture
Jardinage - Outillage - Particuliers et professionnels
Ferronerie - Métallerie - Automatisme
67, route de l'Eculaz • BP 21 - 74930 REIGNIER
Tél. 04 50 43 41 02

SARL ANCHISI & FILS
Menuiserie, charpente, couverture
Fermeture volet roulant, porte de garage
Véranda aluminium ossature bois
• Elagage, abattage
• Débroussaillage
• Travaux forestiers
• Bois de chauffage
Ch. de la Chapelle - 74560 MONNETIER-MORNEX
Tél. 04 50 36 56 39 - Fax 04 50 36 53 29

Artisan Chocolatier
Persch
1118, route du Salève
74560 MORNEX
06 03 95 07 01
didier.persch@sfr.fr

Patines
Traditionnelles
(effet XVIIIe siècle)
Contemporaines
(faux béton ciré)
Métalisées
(or, bronze, argent)
Restauration
Cadres anciens
& sculptures
Pauline Rousselet
Patine & Restauration de meubles et objets
1153 chemin des dessous
74560 ESSERTS-SALEVE
Tél. : +33 (0)6 16 55 12 81
contact@patine-restauration.com

Travaux METALLERIE
Tous types de soudure
Grille – Portail
SR
Didier Raphoz
06 30 96 84 95
chemin de chez Bobine - 74560 Esserts-Salève

E.M.A
Ecole des Musiques Actuelles
Tél : +33.(0)6.62.62.26.74
Web : www.ema-cours.com - Mail : infoema@gmail.com
122 bis, chemin du Pont du Loup - 74560 Monnetier-Mornex

AUGUSTIN & VIGNY sarl
maçonnerie - carrelage - isolation - peinture
NEUF & RÉNOVATION
OUATE DE CELLULOSE

AUGUSTIN & VIGNY sarl
160 impasse du Casino
74560 MONNETIER
Tél. : 09 83 47 32 57
Fax : 04 50 39 71 69
www. augustin-vigny.com

Sommaire

P. 2 ANNONCEURS
P. 3 SOMMAIRE
P. 4 ÉDITO

P. 5-17 INFOS COMMUNALES
P. 5 INAUGURATION CITY STADE / FLEURS
P. 6-7 RÉUNION PUBLIQUE
P. 8-10 LES PETITES IMPATIENCES
P. 11 BARRIÈRES ET GABIONS/ RANDONNÉE / AMIS DES SENTIERS
P. 12 ETAT CIVIL / CINÉ PLEIN-AIR
P. 13 INAUGURATION TÉLÉFÉRIQUE/ CANTINE SCOLAIRE
P. 14-17 COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX/ HORAIRES MAIRIE

P. 18-19 LA PAROLE AUX ÉCOLIERS

P. 20-21 LA PAROLE AUX HABITANTS

P. 22 COMMISSION MUNICIPALES

P. 23 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

P. 24-25 INTERVIEW

P. 26 INTERCOMMUNALITÉ

P. 27 ADRESSES UTILES

P. 28 LISTE DES ASSOCIATIONS

P. 29 ANNONCEURS

P. 30 COMMERCES ET ENTREPRISES

Magazine des Salèves No106

Février 2024

Bulletin Municipal de la Commune de
Monnetier-Mornex-Esserts-Salève-Naz
www.monnetier-mornex.com
accueil@monnetier-mornex.fr
Tirage: 1'250 exemplaires

Directeur de la publication: Ludovic Wiszniewski
Rédactrice en chef : Silvia Iuncker-Gomez

Commission Information et participation des habitants (par ordre alphabétique):
Laurent Bellini, Alexis Dubouloz, Candice Caplan, Silvia Iuncker-Gomez, Gladys Jardillet, Anne-Marie Lalliard, Cyril Moritz, Valentina Schwartz, Ludovic Wiszniewski

Mise en page: Olya McNaught et Alexandra Yaskova

Relecture et correction (par ordre alphabétique): Laurent Bellini, Silvia Iuncker-Gomez, Julien Mulatier

Distribution gratuite aux habitants de la commune.

Impression: Offset Service Imprimerie, Reignier

Vous souhaitez participer à la rédaction du magazine des Salèves?
Contactez-nous par mail:
silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com
Ou via la boite aux lettres de la Mairie.

L'édito

Château de Monnetier (Salève). Collection personnelle Joël Hanser

Chères habitantes, chers habitants,

Nous espérons que vous avez passé de belles fêtes defin d'année et que vous avez pu profiter des différentsévènements organisés sur la commune en 2023! Des randonnées sur le Petit Salève à la course de l'Ecotrail, en passant par la Fête de la musique, le 14 juillet, la Fête du battage à l'ancienne, le cinéma en plein air, le Festival de la lune ou la fête d'Halloween, les occasions n'ont pas manqué pour sortir et se divertir.

Ce début d'année est propice à la réflexion et aux bilans… L'année 2023 a été marquée par de nombreuses réalisations pour la commune et ses habitants. Du côté des installations sportives, le Citystade a enfin pu être inauguré le 29 avril. Pour l'occasion, un tournoi de foot fut organisé avec succès en collaboration avec le FC Salève, qui a par ailleurs depuis lors utilisé à diverses reprises l'installation pour ses entraînements. D'autres projets d'activités sur le Citystade sont en cours d'étude. Pour rappel, le Citystade se situe sur le magnifique site de l'ancien Tennis des Carrières et est en accès libre pour les habitants de lacommune.

Pour ce qui est des installations sportives encore, cela ne vous aura sans doute pas échappé: le stade de foot a été grillagé au printemps. En effet, afin de répondre aux normes en vigueur, et ainsi pouvoir entre autres continuer à accueillir des compétitions footballistiques, la sécurisation du stade, en partie financée par des fonds départementaux, était nécessaire. Les modalités d'ouverture du stade au public sont en cours d'étude et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Le questionnaire jeunesse est également lancé en ce début d'année. Si vous avez entre 11 et 17 ans, votre voix nous intéresse ! Alors, si vous voulez vous faire entendre, répondez-nous ! Vous trouverez le questionnaire sur le site et notre application ainsi que des QR codes aux arrêts de bus.

Du côté des installations de santé, comme vous le savez, la désertification médicale est une réalité galopante et la commune a déployé toute son énergie pour remédier à cette difficulté. Avec succès ! Un nouveau médecin, le docteur Dugué, s'est installé sur la commune, et complète ainsi l'équipe en place. Il vous reçoit depuis le 5 octobre à son cabinet. Vous trouverez ses coordonnées en fin de magazine.

Autre nouveauté à souligner, la possibilité d'acheter du bois de chauffage issu de nos forêts du Salève dès cet hiver! A l'heure écologique et économique dans laquelle nous vivons, vivre sur le Salève et profiter de son bois apparaît évident. C'est chose bientôt faite! Plus d'informations vous parviendront très prochainement.

Dans l'édito précédent, nous vous parlions d'un concours photo. Tout est d'ores et déjà organisé, nous n'attendons plus que vos clichés sur le thème « Vivre le Salève ». Le concours était ouvert jusqu'au 30 janvier 2024 mais il va être prolongé jusqu'au printemps faute de participants!

Enfin, prenez note des horaires d'ouverture de la mairie qui évoluent. Dorénavant, elle accueille aussi le public le samedi matin de 09h00 à 12h00.

Voici donc l'édition 106 du Magazine des Salèves!

Vous y retrouverez les principales rubriques habituelles. Pour ce numéro, nous avons en outre eu la chance d'accueillir au sein de l'équipe du magazine Olya McNaught et Alexandra Yaskova qui se sont chargées de toute la mise en page. Nous sommes persuadés que leur aide précieuse nous rendra désormais plus agiles dans l'élaboration de chaque numéro.

Bonne lecture en compagnie du Magazine des Salèves!

Chères habitantes, chers habitants de nos villages, nous vous souhaitons une très belle année 2024.
Vive nos villages du Salève et vive 2024!

L'équipe municipale.

Le 29 avril, le City Stade a fêté son inauguration

La tant attendue inauguration du City Stade a eu lieu la journée du 29 avril. Après la cérémonie officielle, amatrices et amateurs de foot de tous âges ont pu taper du ballon dans la bonne humeur grâce à la compétition proposée et organisée par le FC Salèves.
A noter que la commission Vie locale, sport et loisirs examine actuellement différentes possibilités d'aménagement du City Stade.

Photos: Silvia luncker-Gomez

Au printemps, les fleurs ont fait leur retour sur la commune!

Photo: Christophe Augustin

Nous espérons qu'elles auront égayé vos yeux et remercions chaleureusement nos employés communaux pour leur plantation et leur entretien.

Photo: Olya McNaught

Photo: Christophe Augustin

Photo: Christophe Augustin

Réunion publique

Une réunion publique couronnée de succès

C'était un événement que nous souhaitions organiser depuis le début du mandat car notre ADN puise sa source dans la participation et donc l'ouverture vers ses administrés. Un malheureux pangolin en aura décidé autrement!

C'est donc à la moitié du mandat que cette réunion publique a enfin pu se tenir et vous n'étiez pas moins de 150 personnes à nous rejoindre le 25 février.

Chaque commission a pris le temps de présenter ses différentes réalisations et nous avons pu vous informer très précisément sur l'utilisation des finances publiques. Pour rappel, grâce à la renégociation de plusieurs emprunts au taux de 1,02%, nous avons pu nous désendetter de 100 000€ en intérêts sur le budget primitif de 2023 et de 90 000 € en capital sur ce même budget.

Vous trouverez sur notre site internet, le support de présentation qui vous donnera une vue d'ensemble des réalisations de l'équipe à mi-mandat.

Une baisse sensible de la dette, pour mieux investir

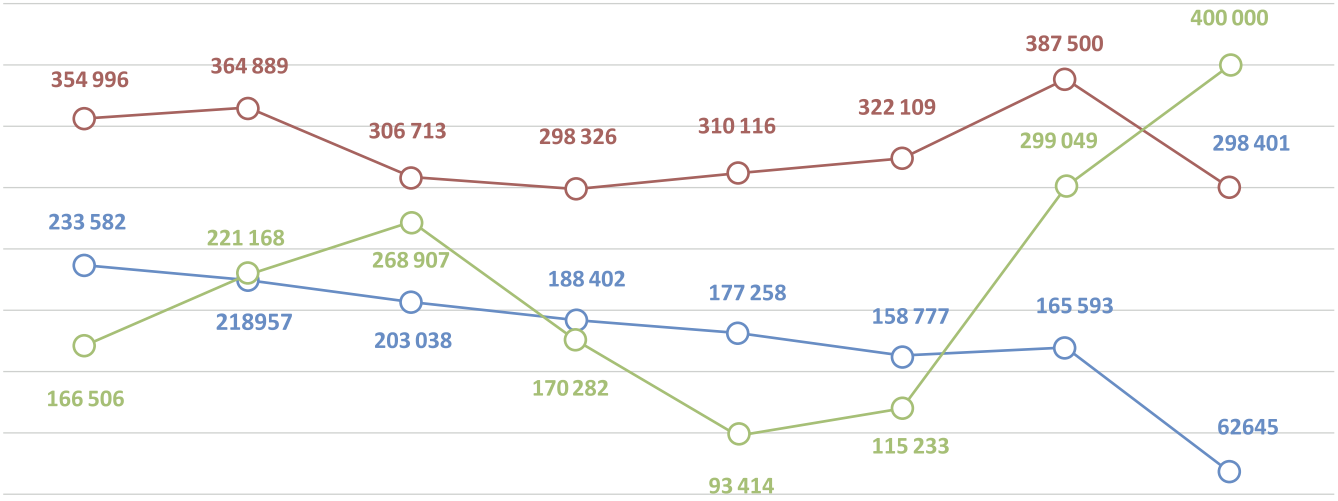

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Intérêts E	233 582	218 957	203 038	188 402	177 258	158 777	165 593	62 645
Capital E	354 996	364 889	306 713	298 326	310 116	322 109	387 500	298 401
Investissements	166 506	221 168	268 907	170 282	93 414	115 233	299 049	400 000

Il s'ensuivit une session de questions/réponses qui nous ont permis de mettre en exergue deux problématiques récurrentes:

• la sécurité mise en péril par la vitesse excessive des automobilistes sur la commune et principalement sur la route des Bornes.
• les incivilités quotidiennes d'administrés indélicats.

Nous avons bien saisi toute l'importance de ces inquiétudes légitimes et nous travaillons actuellement sur celles-ci.

Afin d'y remédier, la mise en place d'un policier municipal nous est apparue pertinente. Ce dernier pourra aussi bien intervenir sur des problématiques d'incivilité que de sécurité routière.

Laurent Bellini, conseiller municipal délégué, vice-président de la commission Information et Participation des habitants.

Des recettes dynamiques, des dépenses maîtrisées

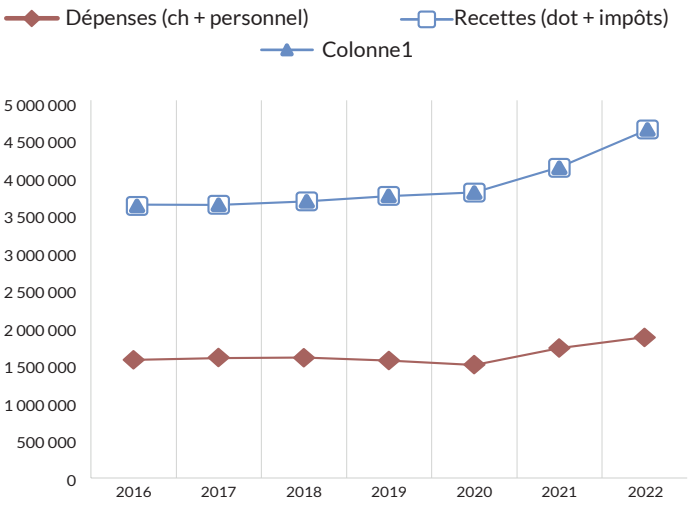

TRAITEMENT DE L'INFORMATION

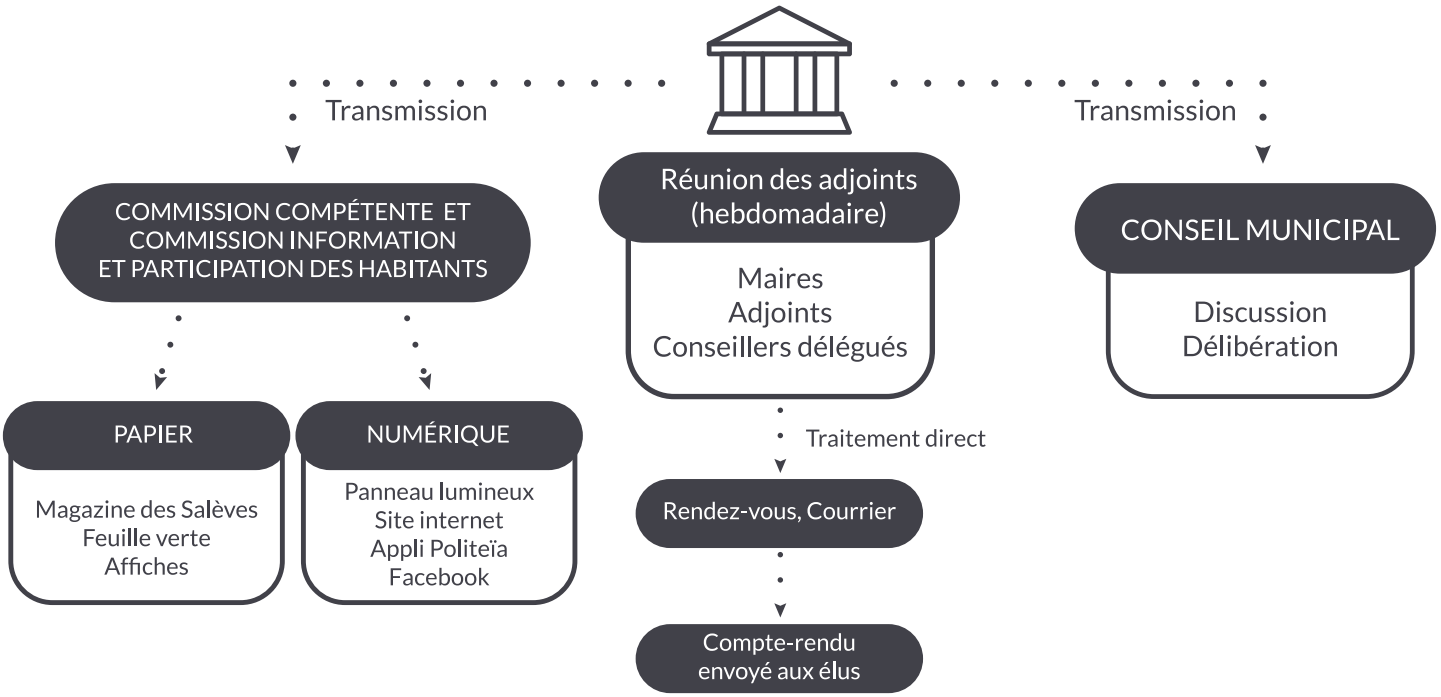

Les Petites Impatiences

Pas à pas vers soi pour construire demain

Depuis un peu plus d'un an, vous avez sans doute vu circuler des informations à propos du projet «Les Petites Impatiences»... Si vous êtes curieux d'en savoir plus, voici quelques explications sur sa genèse et son contenu!

Photo: Emilie Pellissier

En mars 2022, la Mairie a réuni les acteurs éducatifs locaux afin d'entamer l'élaboration de son Projet Educatif de Territoire (PEDT) et m'a conviée à y participer. J'étais alors animatrice périscolaire depuis quatre ans tout en travaillant, en parallèle, à la Maison de la créativité à Genève. Auparavant coordinatrice de projets culturels, j'avais émis le souhait de mettre au service de la commune des compétences complémentaires acquises lors de mon parcours. J'ai donc présenté «Les Petites Impatiences», un programme d'activités se voulant mettre en lien des partenaires. L'objectif général est de proposer des temps de partage adultes-enfants, créatifs et «libres», au sens où les séances ne sont pas des animations guidées, il n'y a ni consigne ni attente de résultat. Elles s'adressent à de petits groupes d'enfants de 3 à 11 ans et aux adultes les accompagnant (qu'ils soient parents, nounous, grands-parents ou éducateurs, par exemple). Les principes pédagogiques défendus sont le jeu libre, l'exploration, l'écoute de soi, le temps et la créativité. L'enfant peut jouer, oser, expérimenter, apprendre à faire de ses mains et prendre confiance en ses capacités. L'adulte l'oriente le moins possible mais plutôt l'accompagne, et il se permet lui aussi d'exprimer son potentiel créatif. Il s'agit donc d'offrir un recul sur l'impatience souvent ressentie dans le domaine de l'expression de soi et l'acquisition de compétences. Le nom du projet est tiré de la phrase de Confucius «Ce sont les petites impatiences qui ruinent les grands projets». Le lieu-modèle principal en terme pédagogique est la Maison de la créativité mais deux autres types de lieux sont des sources d'inspiration (la Maison des Familles, établissement de vie sociale à Prevessin-Moëns et la Bulle, tiers-lieu à Annemasse). Plus largement, la démarche se veut très proche de celle que défend la pédagogie Reggio, par sa vision humaniste et démocratique!

Accepté dans le cadre du PEDT et voté en Conseil Municipal, ce projet a été lancé fin septembre 2022 pour une première année-test. Deux propositions étaient faites en parallèle dans deux lieux mis à disposition, l'espace à l'entrée de la Bibliothèque et une salle au rez-de-chaussée de la Fondation Cognacq-Jay.

Très concrètement, la première proposition était un espace de jeux dits «symboliques», où l'enfant exécute des actions de sa vie en dehors de leur contexte (en faisant semblant de dormir, de manger, par exemple). Cet environnement, constitué d'objets de diverses nuances de vert («C'est Ouvert!»), a donné lieu à de nombreuses explorations autour des matières, formes et couleurs. Des cycles d'ateliers artistiques se sont également succédés tous les deux mois (à la Bibliothèque, puis à Cognacq-Jay): «Mon

Photo: Emilie Pellissier

Atelier de Peinture», «Mon Atelier de Bricolage», «Mon Atelier Terre». Une semaine «Les Petites Impatiences en vacances» a eu lieu à la salle communale en février. Lors de celle-ci, j'ai pu mener des sorties créatives en nature ainsi que des séances de yoga car je dispose de spécialisations en tant qu'accompagnatrice nature et instructrice de yoga pour enfants. Enfin, deux classes de Monnetier-église ont été accueillies sur des temps scolaires grâce à la collaboration mise en place avec leurs enseignantes.

Au total, ce sont environ 95 enfants et une quarantaine d'adultes qui ont bénéficié de ces activités.

Depuis septembre 2023, le projet a repris pour une deuxième année à la Bibliothèque seulement et selon un nouveau calendrier: six périodes d'un à deux mois avec des séances les mercredis matins, les vendredis soirs et un samedi matin par mois. Les soirées du vendredi s'arrêtent de novembre à avril, pour une pause hivernale (reprise le 3 mai). Avant de retrouver (ou d'avoir à nouveau l'opportunité de découvrir) un atelier de peinture et un atelier terre, c'est un espace triple intitulé «En scène et en couleur» qui est proposé. Il a été comprenait un environnement de jeux symboliques (déguisements, «Dans le vieux grenier»), un mur d'expression libre et un atelier de bricolage en quasi-autonomie («Mon tableau en patchwork»). Une autre semaine de vacances devrait se dérouler à la salle communale, cette fois en avril. Les enfants qui sont élèves sur la commune ou y habitent sont privilégiés mais les inscriptions sont aussi possibles si ce n'est pas le cas, alors n'hésitez pas à me contacter pour en savoir plus!

Vivre à Monnetier-Mornex est une chance, non seulement pour la qualité du cadre de vie qu'offre la commune mais aussi pour pouvoir y passer des moments qui ont du sens, et c'est évidemment le but de cette initiative municipale.

Vos avis ou suggestions sont les bienvenus, et notamment, n'hésitez pas à nous dire si vous seriez intéressés par la création d'un lieu dédié à de tels types de propositions, alliant découverte et sociabilisation, pour les enfants et les adultes.

En espérant vous rencontrer ou vous revoir dans ce contexte, je vous dis à très bientôt!

Emilie Pellissier

Deux liens importants:
https://maisondelacreativite.ch
https://fr.wikipedia.org/wiki/Pédagogie_Reggio

Portail Parents:
https://parents.logiciel-enfance.fr/monnetier-mornex

Contact:
emilie.pellissier@monnetier-mornex.com

Photo: Emilie Pellissier

2023-2024
ANNÉE 2 !

LES PETITES IMPATIENCES

Des activités créatives libres pour les enfants (3-11 ans) et en partage adultes-enfants

Jeu libre
Partage adulte-enfant
Créativité
Curiosité
Temps
Rapport à la nature

MONNETIER
MORNEX
ESSERTS-SALÈVE

PERIODE 1 - « En scène et en couleurs »
du 20 SEPT au 20 OCT = 6 semaines
« Dans le vieux grenier » : espace de jeux symboliques et moteurs avec vêtements et accessoires colorés pour se transformer
« Mon tableau en patchwork » : espace bricolage en autonomie
Et mur d'expression libre

PERIODE 2 - « Notre Atelier Peinture »
du 8 NOV au 20 DEC = 7 semaines

PERIODE 3 - « Notre Atelier Bois »
du 10 JANV au 16 FEV = 6 semaines

PERIODE 4 - « Notre Atelier Terre »
du 4 Mars au 12 Avril = 5 semaines

.... Semaine « LPI en vacances » (salle communale) ....

PERIODE 5 - « Jouons au bois »
du 4 au 31 MAI = 4 semaines
« Trek en montagne » : espace de jeux symboliques et moteurs avec objets et accessoires liés à la randonnée
« Notre bas-relief » : mur d'expression artistique avec collage d'éléments en bois

PERIODE 6 - « Sorties créatives en nature »
du 1er au 29 JUIN = 4 semaines

Places limitées (8 à 10 enfants par séance)
4,80 € la séance (soit 24 € le cycle de 5 semaines)

LIEU : BIBLIOTHEQUE
1722 Rte du Salève, 74560 Monnetier-Mornex
(sauf pour les vendredis de Juin : les sorties se feront depuis la garderie de l'école du Pont-du-Loup).

Si vous avez accès au Portail Familles, vous pouvez vous inscrire directement en ligne. Sinon, vous pouvez envoyer un email à : emilie.pellissier@monnetier-mornex.com
Plus d'infos sur le site internet de la Mairie.

Barrières et gabions viennent renforcer cette volonté communale

Vous aurez probablement remarqué l'installation récente de barrières et de gabions sur la route des 2 Salèves. Afin de promouvoir la mobilité douce et la sécurisation des espaces aux alentours de l'école maternelle, après une limitation de la vitesse à 20km/h sur cette zone, barrières et gabions viennent renforcer cette volonté communale.
Les personnes motorisées trouveront des places de parking à proximité de la place de l'Eglise.

Photos: Olya McNaught

Randonnée

La randonnée saveurs et paysage de 14 km, organisée par la commune de Reignier a eu lieu le dimanche 23 avril. Cette année elle traversait notre commune et nous avions souhaité que la LPO soit présente pour cet événement. Elle a pu accueillir un millier de participants autour de son stand et ainsi les sensibiliser à leurs diverses actions.

Frédérique Leone,
vice-présidente de la commission Environnement

Photos: Frédérique Leone

Amis des sentiers

Journée de ramassage des déchets du 10 février proposée par l'association des Amis des sentiers. Pour rappel, l'association a été créée en 2008 afin d'aider les communes du territoire de la Communauté de Communes Arve et Salève, à entretenir ou ouvrir leurs chemins.

Pour rejoindre l'association, rendez-vous à la Maison Cécile Bocquet, 160 Grande Rue, 74930 Reignier ou contactez claudine@clopoval.fr

Photos: Frédérique Leone

Etat civil 2023

Les noms figurant dans les listes ci-dessous sont publiés car ils ont fait l'objet d'une autorisation

Naissance

Nom, Prénoms	Date de naissance
KARROUMI Noûr, Dyana	17/12/2023
LAZZERINI Judith, Lexa	18/07/2023
PERROTTI Léna, Lolita	10/07/2023
BENVENUTO CAVALLI Noé, Loup	26/05/2023
PALAMA Aaron	09/05/2023
ALONSO BRACHET Léandre	26/03/2023

Mariage

Nom, Prénoms	Date de mariage
Karim REJEB Haifa	03/06/2023
BOUNIOL-GIRARD Julien DELMAS Virginie	29/07/2023

Décès

Nom, Prénoms	Date de décès
CHAFFARD Claire, Germaine	22/11/2023
PEINNET Jeannine, Valentine, Lucie veuve MAILLET-CONTOZ	20/11/2023
BRASIER Paul, Emile	09/11/2023
TRUCHET Nicolas, Jean-Claude	07/11/2023
TAPIA Olga, Victoria	12/10/2023
LAMUELA José	25/08/2023
PASSERAT Renée, Yvonne	23/08/2023
VIDONNE Robert, Auguste	18/06/2023
MOTTIER Denise, Maria, Angélina épouse BAIN	01/05/2023
MOEBEL Jean	14/04/2023
CHEVAL-FALCHERI Dominique, Jeanne, Marguerite épouse FAVRE	13/04/2023
MEYNADIER Jeannine, Nicole veuve DELLA-BELLA	04/03/2023

Ciné Plein-Air

La 3ème édition du ciné plein-air de la commune s'est déroulée le vendredi 1er septembre: le beau temps était de la partie, et nous l'en remercions ! Cette année, la fondation Cognacq-Jay s'est associée à cette soirée avec son projet Ren'car ainsi que des jeux en bois. Merci à eux ! Merci également à DJ RS Animation qui nous a fait danser jusqu'au début de la projection, ainsi qu'à Tourisme et Loisirs qui tenait la buvette pour l'occasion.

Rendez-vous l'année prochaine pour une 4ème édition!

Photo: LDD

Le télépherique du Salève à la fête!

Comme nous vous l'annoncions dans l'édition no 104, après deux ans de conséquents travaux, notre téléphérique s'est offert une deuxième jeunesse. Ce week-end du 7 et 8 octobre, il était à la fête pour son inauguration officielle. Notre maire, Ludovic Wiszniewski, a été le premier à prendre la parole parmi de nombreux politiques réunis à l'occasion de cet événement historique. A noter la présence remarquée de notre ancien premier ministre Jean Castex, PDG du groupe RATP qui exploite le site via sa filiale RATP Dev.

Silvia Iuncker-Gomez, conseillère municipale

Notre maire, Ludovic Wiszniewski, Jean Castex, ancien premier ministre et PDG du groupe RATP, et Christian Dupessey, maire d'Annemasse, réunis pour l'occasion.
Photo: Jean-Marie Raffenel

Fini, le fournisseur de repas, vive la cantine «maison»!

Nous vous en avions parlé lors de la réunion publique de début d'année. C'est chose faite: les repas de la cantine scolaire sont désormais préparés directement sur place par notre chef cuisinier et son équipe, en collaboration étroite avec Christophe Boyer.

Au-delà du bénéfice gustatif, ce changement nous permet aussi de mieux contrôler les coûts tout en conservant la même charte de qualité qu'auparavant. Des produits locaux et des repas équilibrés avant tout!

La nouvelle cantine, dont la mise en oeuvre a été réalisée par monsieur Christophe Boyer, est ouverte tous les jours d'école aux enfants scolarisés dans la commune.
Cette nouvelle organisation permet également aux enfants de l'école du Pont du Loup, un accueil le midi plus agréable, avec la mise en place d'un self et plus de temps de loisirs. Les enfants du Pont du Loup sont confiés aux animateurs dès la fin de la classe et sont encadrés jusqu'au retour des enseignants..

Notre jeune écolière s'apprête à passer à table!
Photo: Christophe Boyer

Que ce soit à Monnetier ou au Pont du Loup, nous faisons le maximum pour que les petites et moyennes sections puissent faire la sieste au plus tard à 13h15.

Pour rappel, les inscriptions se font via le portail famille et doivent être demandées au maximum 48h à l'avance (jour ouvrable).

Silvia Iuncker-Gomez, conseillère municipale **Laurent Bellini**, conseiller municipal délégué

Valentin, notre chef cuisinier et Virginie, son assistante
Photo: Steeve Iuncker-Gomez

Compte-rendu des conseils municipaux

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil municipal:

- **APPROUVE** les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Arve et Salève.
- **DÉCIDE** d'ajourner sa décision relative à la compétence optionnelle « Éclairage Public» pour les investissements et la maintenance/exploitation par le SYANE.
- **DÉCIDE** de maintenir la publication des actes administratifs par voie d'affichage.
- **DÉCIDE** d'ajourner sa décision relative au prix des droits d'occupation du domaine public par les commerces de restauration.
- **DIT** que la salle communale sera louée aux administrés et prêtée aux associations de la commune et **REPORTE** sa décision sur les tarifs de location et le montant de la caution pour le ménage et les dégradations.
- **INSCRIT** à l'état d'assiette les coupes de bois en forêt communale proposées par l'ONF pour l'exercice 2023.
- **FAIT VALOIR** le droit de préemption urbain de la commune pour l'acquisition au prix de 71 000 € d'une ancienne maison ainsi que d'une part indivise d'une parcelle constitutive de l'accès au parking public de la Croix Blanche.
- **FIXE** le tarif des activités artistiques/récréatives pour les enfants dans le cadre du PEDT.
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour l'extension du groupe scolaire du Pont du Loup.
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour la relocalisation de la bibliothèque du groupe scolaire du Pont du Loup.
- **APPROUVE** l'installation de garde-corps au 1er étage des Pléïades et valide le prix estimé des travaux.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2022

Le Conseil municipal:

- **ADOPTE** la nomenclature budgétaire et comptable M57 avec effet au 1er janvier 2023.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant au marché de préparation et de livraison des repas en liaison froide pour les besoins de restauration scolaire, portant changement de l'indice de révision des prix et augmentation du prix unitaire des repas.
- **APPROUVE** le reversement à la Communauté de Communes Arve et Salève de 1% de la Taxe d'Aménagement perçue à compter du 1er janvier 2022, ainsi que la part de TA perçue par la Commune au titre des autorisations d'urbanisme déposées par la CCAS, et **AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante.
- **FIXE** les tarifs et les conditions de location de la salle communale.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre, à compter du 1er décembre 2022, d'une Unité d'Enseignement Maternelle (UEMA) au sein de l'école du Pont du Loup, pour enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement.
- **DÉCIDE** de mobiliser la DGD Urbanisme 2022 (dotation de l'Etat) pour lancer une étude en vue de modifier/reclasser l'OAP «Les Vernays Ouest» qui fait l'objet du projet de création du «Jardin des 5 sens».
- **DÉCIDE** de reconduire la participation financière de la Commune aux frais de séjours des enfants en colonies de vacances UFOVAL (FOL 74).
- Point complémentaire n° 1: **APPROUVE** la décision modificative n°03 du budget communal et **DÉCIDE** de procéder aux virements de crédits budgétaires correspondants.
- Point complémentaire n°2: **DÉCIDE** de créer un poste de responsable des services techniques à temps complet à compter du 1er janvier 2023.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2022

Le Conseil municipal:

- **ADOPTE** la décision modificative n°4 relative à des ajustements budgétaires et comptables.
- **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022. Les crédits seront inscrits au budget 2023.
- **APPROUVE** le projet de convention d'occupation du domaine privé communal pour la terrasse du restaurant l'Observatoire.
- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle au Football Club des Salèves pour les frais engagés à l'occasion de la Foire d'automne.
- **DÉCIDE** de faire valoir le Droit de Préemption Urbain

(DPU) de la Commune pour l'acquisition de parcelles sises «Les Vernays Ouest» à Monnetier et **SOLLICITE** une négociation du prix de vente.
- **PRÉCISE** le prix d'acquisition par DPU des biens sis à la Croix Blanche, à savoir 71 000 € + frais de notaire.
- **DÉCIDE** de confirmer la compétence optionnelle «Eclairage Public» du SYANE pour les investissements.
- **AJOURNE** sa décision sur les travaux de mise aux normes au stade de football.
- **SOLLICITE** une subvention DETR2023 pour la création du «Jardin des 5 sens».
- **SOLLICITE** une subvention DETR2023 pour la réhabilitation de la cantine scolaire de l'école du Pont du Loup.
- **ATTRIBUE** à People & Baby la somme de 57 800€ pour l'année 2023 au titre du fonctionnement de la crèche les Mini-Loups, en contrepartie des contraintes de service public.
- **DÉCIDE** de recourir à une nouvelle délégation de service public (DSP) pour la crèche les Mini-Loups.
- **APPROUVE** le projet de réorganisation du temps de travail hebdomadaire des services techniques et instauration d'un régime d'astreintes.
- **CRÉE** un poste d'agent polyvalent «Task Force» à 28 heures hebdomadaires afin de pourvoir à des remplacements: entretien des locaux, aide à la cuisine et restauration scolaire, soutien ponctuel à l'équipe du service périscolaire.
- **ADOPTE** le nouveau règlement intérieur de la salle communale.
- **DÉCIDE** la répartition des charges locatives de la cure de Monnetier et du Mini-Resto.
- Point complémentaire n°1: **ÉMET** un avis favorable sur le projet de donation, par un particulier, de deux parcelles sur le Mont Gosse.
- Point complémentaire n°2: **AUTORISE** le Maire à conclure une nouvelle convention d'adhésion au service de santé au travail du CDG74.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2023

Le Conseil municipal:

- **ADOPTE** le choix de fermeture du terrain de football par un grillage de 2 mètres de hauteur dans le cadre d'une mise en conformité et demande les subventions aux fins de réalisation des travaux.
- **DÉCIDE** de rembourser au FCDS les frais de remplacement du projecteur du terrain de football (équipement public).
- **DONNE** un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat n°3 de la CCAS et **APPROUVE** les objectifs fixés pour la Commune de Monnetier-Mornex.
- **APPROUVE** l'acquisition d'un véhicule et de matériel de travaux publics.
- **AUTORISE** le Maire à signer une convention avec le CAUE pour une mission d'accompagnement dans le projet d'un jardin thématique à proximité des équipements scolaires et sportifs de Monnetier.
- **DÉCIDE** de faire valoir le Droit de Préemption Urbain (DPU) de la Commune sur la parcelle B3312 sise chemin de la Pierre au Roy à Monnetier.
- **PRÉCISE** la délibération n°2022/95 du 08.12.2022 portant sur la donation de parcelles au lieu-dit «Les Mensières» à Mornex en acceptant les conditions du donateur.
- **ÉMET** un avis favorable au projet de déclassement de la voie dite «rue de la Douane» à Mornex, actuellement partie de la RD15, en vue de l'intégrer dans la voirie communale.
- **AUTORISE** le Maire à signer ou à se faire représenter dans le cadre de l'authentification de la convention ENEDIS de mise à disposition de terrain pour l'implantation d'un transformateur électrique - site Cure de Monnetier.
- **AUTORISE** le Maire à signer ou à se faire représenter dans le cadre de l'authentification de la convention ENEDIS de mise à disposition de terrain pour l'implantation d'un transformateur électrique - site hangar communal.
- **VALIDE** les actions en forêt communale proposées par l 'ONF pour 2023.
- **DÉCIDE** de créer deux emplois d'été pour juillet et août 2023 au service technique et PRÉCISE les conditions de recrutement des vacataires pour les accueils de loisirs.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention relative au Plan de développement de la lecture publique 2022 - 2027.
- **DÉCIDE** de renouveler la participation financière de la Commune pour les colonies de vacances UFOVAL pour 2023.
- **MANDATE** Maître GONNET Olivier, avocat au barreau de Lyon, pour la défense des intérêts de la Commune dans un contentieux d'urbanisme.
- **DÉCIDE** d'adhérer au service«Paies à façon» du CDG 74 en vue d'externaliser les paies et **AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante.
- **VALIDE** le principe de recourir en 2023 au service de mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie itinérant(e) du CDG74 chaque fois que cela s'avérera nécessaire, et AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante.

SÉANCE DU 16 MARS 2023

Le Conseil municipal:

- **APPROUVE** l'acquisition d'un camion FUSO Canter en remplacement du camion Iveco pour un montant de 44 280,00 € TIC.

- **APPROUVE** l'acquisition d'une mini-pelle case avec godets et marteau pour le prix de 30.000,00 € TIC.
- **APPROUVE** la vente de deux tracteurs Renault et de l'épareuse à la Société Bosson SA pour un total de 11 000,00 €.
- **APPROUVE** le Compte Administratif de l'année 2022.
- **APPROUVE** le Compte de Gestion du budget communal de l'année 2022.
- Après validation du Compte Administratif et du Compte de Gestion de l'année 2022, CONSTATE un excédent de fonctionnement de 893.487,11€.
- **DÉCIDE** l'affectation:

- d'une fraction du résultat de fonctionnement pour 161.772,45€ au compte 002 «recette de fonctionnement».

- et du solde du résultat de fonctionnement pour 731.714,66€ au COMPTE 1068 «recettes d'investissements».

- **REPORTE** l'excédent d'investissement de 214.393,14€ au compte 001 «recette d'investissement».
- **DÉCIDE** de maintenir les taux des taxes directes locales pour 2023 à 30 % pour la TFPB et à 48.32 % pour la TFPNB, et VOTE le taux de la taxe d'habitation (TH) à 12,17 % pour les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de 2 ans.
- **APPROUVE** le budget primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 3.191.911,45€ en section de Fonctionnement, et à 1.679.835,36€ en section d'Investissement.
- **DÉCIDE** de l'attribution des subventions aux associations.
- **APPROUVE** la création d'un périmètre de prise en considération au titre de l'article L424-I du code de l'urbanisme sur le secteur Mornex/Bas-Mornex; **INSTITUE** un périmètre d'étude suivant le plan défini; **DÉCIDE** d'annexer ledit périmètre au PLU en vigueur; **DÉCIDE** que la procédure de sursis à statuer pourra être appliquée à toute demande d'autorisation de travaux, construction et installation à l'intérieur dudit périmètre.
- **RENONCE** à faire valoir le droit de préemption de la Commune sur une parcelle sise chemin de la Pierre au Roy et DÉCIDE d'annuler la délibération 11°2023/06 du 02 février 2023 correspondante.
- **AUTORISE** le Maire à signer ou à se faire représenter dans le cadre de l'authentification de la convention ENEDIS pour l'établissement à demeure d'une canalisation souterraine sur la parcelle B2125 à proximité de la gare haute du Téléphérique du Salève.
- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions d'installation, de gestion et d'entretien des lignes en vue d'équiper en fibre optique les bâtiments communaux éligibles, dotés de 4 logements/locaux et plus, à savoir la mairie, la crèche, la Marjolaine et la cure d'Esserts.
- **DÉCIDE** de créer une commission DSP dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public de la Crèche Les Mini-Loups et en désigne les membres titulaires et suppléants.
- **DÉCIDE** de retirer la délibération n°2018/32 du 04 octobre 2018 fixant la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué; DÉCIDE de passer les logements concernés en convention d'occupation précaire avec astreinte ; et FIXE la valeur locative de ces logements à 12 €/m2.

SÉANCE DU 27 AVRIL 2023

Le Conseil municipal:

- **SOLLICITE** une subvention auprès du Département de 8.984,01€ au titre de la répartition du produit des amendes de police.
- **SOLLICITE** une subvention auprès du -Département au titre du CDAS au taux maximum pour l'aménagement et la sécurisation de voiries communales.
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Département au titre du CDAS au taux maximum pour les aménagements et équipements de la cantine scolaire.
- **APPROUVE** les modalités de portage foncier par l'EPF74, et AUTORISE M. le Maire à signer tous les actes et conventions correspondants.
- **CONSTITUE** le groupe de travail relatif au projet d'aménagement du «Jardin des 5 sens».
- **AUTORISE** M. le Maire à lancer un marché à bons de commande pour une durée de 3 ans en vue de l'entretien annuel de la voirie communale et divers aménagements de voirie pour un montant maximum de 100.000€ par an.
- **AUTORISE** M. le Maire à lancer un marché à bons de commande d'une durée de 3 ans pour les fournitures alimentaires de la cantine scolaire.
- **DÉCIDE** de renouveler la subvention annuelle à la Mutame Savoie Mont-Blanc relative aux prestations à caractère social servies aux agents adhérents, soit 39 €/agent.
- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200€ au Pôle d'établissement de Saint-Cergues-Sessad «Les Petits Princes».
- **APPROUVE** la vente au GLCT Téléphérique du Salève d'une partie de parcelle communale (66 m2) concernée par des aménagements en lien avec la rénovation de la gare haute, et FIXE le prix de vente à 200€/m2.
- **AUTORISE** le Maire à signer ou à se faire représenter dans le cadre de l'authentification de trois conventions conclues avec ENEDIS pour l'établissement de servitudes - secteur Salève.
- **DÉCIDE** de modifier le règlement intérieur du service accueil de loisirs en vue notamment de prioriser les inscriptions et d'ajouter une semaine d'accueil dans le cadre des «Petites Impatiences» durant les

vacances scolaires de printemps et d'été.
- **DÉCIDE** d'adhérer au processus de certification PEFC dans le cadre de la gestion de la forêt communale déléguée à l'ONF.
- **DÉCIDE** d'ouvrir un poste aux services techniques.
- **RATIFIE** le montant de la participation financière de la Commune au GLCT Téléphérique du Salève, soit 6.770€ pour 2023.
- **DONNE** son accord de principe sur le recours à l'emprunt du GLCT Téléphérique du Salève, pour 3 500 000 €.

SÉANCE DU 8 JUIN 2023

Le Conseil municipal:

- **ADOPTE** la décision modificative n°1 relative à des ajustements budgétaires et comptables.
- **COMPLÈTE** la délibération n°2023/24 du 1-6 mars 2023 relative à la fixation du taux des taxes directes locales.
- **DÉCIDE** la modification des tarifs de location des jardins communaux.
- **APPROUVE** les nouvelles conditions de location de l'agence postale de Monnetier et AUTORISE le Maire à signer le bail dérogatoire correspondant.
- **ACCEPTE** de verser la somme de 450€ relative à la réévaluation des charges 2022 de l'agence postale de Monnetier.
- **DÉCIDE** de rembourser aux cohéritiers de Madame Simone GROBON, les loyers annuels indûment perçus ces trois dernières années, soit la somme totale de 57,21€.
- **DÉCIDE** d'annuler la délibération n° 20i3/42 du 27 avril 2023 relative à la vente au GLCT Téléphérique du Salève d'une partie de parcelle.
- **DÉCIDE** d'ouvrir un poste d'Adjoint Technique principal de seconde classe aux services techniques communaux.
- **COMPLÈTE** la délibération n°2023/12 du 02 février 2023 relative à l'ouverture de deux postes saisonniers pour l'été 2023, en vue d'un recrutement dès le mois de juin.
- **DÉSIGNE** Monsieur David BAILLEUL référent déontologue des élus pour la durée du mandat électoral.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Les horaires d'ouverture de la mairie évoluent. Dorénavant, elle accueillera également le public le samedi matin pour des questions d'état-civil

SAMEDI

9h00 - 12h00

MARDI

13h30 - 17h00

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI

13h30 - 17h30

Le mot de la minorité

Expression de la minorité non transmise.

École du Pont du Loup

SEMAINES OLYMPIQUES

A l'occasion de la semaine olympique du 3 au 7 avril et en lien avec la labellisation Génération 2024 de l'école, tous les élèves de l'école du Pont du Loup ont pu participer à des séances de découverte des sports. Encadrés par des professionnels, nos jeunes athlètes ont pu découvrir:

- le handball avec Stéphanie du club de La Fillière
- le tennis de table avec Florian et Nicolas du club du Pays Rochois Genevois
- le judo avec Yann du dojo d'Esserts-Salève
- la capoiera avec Sébastien, professeur à Monnetier

En espérant avoir suscité quelques vocations de sportifs auprès de nos élèves.
L'équipe enseignante

Écoles de Monnetier

Chaque année, nous nous rendons à la bibliothèque municipale. Sylvie, la bibliothécaire, nous y accueille. Elle nous fait toujours découvrir une nouvelle histoire! Les CP-CE1-CE2, nous y allons plusieurs fois dans l'année. On prend plaisir à venir choisir des livres et à en découvrir entre copains. Durant chaque visite, nous participons aussi à un atelier d'arts plastiques avec Emilie. Nous, les CM1-CM2, nous apprenons à y faire de la recherche dans les livres. Sylvie nous a appris comment faire et nous avons pu découvrir plein de choses tout seuls.

Les PS-MS-GS, nous irons une fois à la fin de l'année pour découvrir cet endroit plein de livres. Les élèves de l'école primaire de Monnetier Eglise.

Les VEO... continuons d'en parler!

Nous avons abordé dans les deux précédents numéros la question des Violences Educatives Ordinaires. L'Observatoire des Violences Educatives Ordinaires (OVEO) les définit comme l'ensemble des mesures qui sont utilisées quotidiennement dans notre culture pour que les enfants répondent aux attentes des adultes et de la société : chantage, humiliation, punition, menace, etc.

«Finis ta soupe ou tu n'auras pas de dessert!»

Catherine Gueguen, dans son livre «Pour une enfance heureuse» décrit le stress que cela occasionne chez l'enfant et l'impact sur son cerveau en développement: les zones du cerveau impliquées dans la construction de la personnalité, la confiance en soi, l'estime de soi, le contrôle des émotions et la mémoire ne se développent pas correctement.

Les chercheurs qui ont réfléchi sur le sujet ont commencé par questionner la façon dont nous considérons les enfants dans notre culture. Selon Jesper Juul, « nous avons fait de graves erreurs en supposant que les enfants n'étaient pas à la naissance des personnes à part entière. Nous avons pris les enfants pour des sortes de demi-personnes potentiellement asociales qui devaient en premier lieu être soumises à une lourde influence et à de la manipulation de la part des adultes et qui devaient ensuite atteindre un certain âge avant de pouvoir être considérées comme de vraies personnes à égalité avec les adultes. [...] C'est ce qu'on a appelé les méthodes d'éducation, et même si au fil du temps nous avons largement discuté entre «l'éducation libérale» et «l'éducation autoritaire», nous n'avons jamais remis en question le point de départ».

Pour Jesper Juul, est venu le temps «d'établir des relations sincèrement égalitaires [...] entre adultes et enfants». Une meilleure connaissance des mécanismes de développement de l'enfant permet d'adopter ce concept d'équidignité en toute confiance. Il les décrit et les illustre dans son livre «Regarde... ton enfant est compétent». J'aimerais en exposer quelques-uns.

«Regarde... ton enfant est compétent»

En s'appuyant sur les résultats de recherche en neurosciences, Jesper Juul rappelle que l'enfant fait toujours de son mieux. Comme il a besoin d'amour pour se développer harmonieusement, il a la capacité innée de sentir quelles sont les attentes de l'adulte à son égard et fera toujours de son mieux pour y répondre et s'assurer ainsi l'amour de l'adulte en retour. S'il n'y répond pas, c'est que quelque chose l'en empêche : attente trop élevée par rapport à son âge développemental, besoin de base non assouvi (faim, sommeil, etc), non-disponibilité émotionnelle, mais certainement pas une «volonté d'opposition» ou une manipulation de sa part comme cela est souvent cru ou craint.

La recherche a également mis en évidence la capacité de l'enfant, et ce dès sa naissance, à sentir ses limites, ses besoins, et à les communiquer à l'adulte : sa faim, sa soif, sa satiété par exemple. Elle a montré que sociabiliser fait partie des besoins de base de l'enfant et qu'il possède de façon innée tous les outils pour interagir, outils évoluant en fonction de son âge développemental et de sa sécurité affective (sourires, cris, pointage, attention conjointe, etc).

Jesper Juul explique surtout que le principal mécanisme de développement de l'enfant est l'imitation. Son cerveau est programmé pour s'imprégner d'absolument tout ce à quoi il est exposé, sans aucun filtre, et pour ensuite le reproduire, sans filtre également. Sachant cela, reprocher un comportement à un enfant paraît insensé puisqu'il ne fait que reproduire ce à quoi il a été exposé. De même, verbaliser une attente de comportement à un enfant paraît tout aussi contre-nature. Par exemple, fâcher un enfant parce qu'il s'est montré agressif avec un autre individu est inassimilable pour son cerveau : d'une part, il ne fait que reproduire ce à quoi il a été exposé, et d'autre part, il vit l'attitude de l'adulte comme une nouvelle agression. Les seuls résultats possibles sont une reproduction future de cette agression commise par l'adulte et une dévalorisation de l'enfant qui se sent très mauvais de reproduire ces comportements alors qu'il ne peut pas faire autrement puisque son cerveau est programmé pour cela.

Il devient alors évident que la clé est de travailler sur l'environnement de l'enfant.

Il devient alors évident que la clé est de travailler sur l'environnement de l'enfant. L'adulte doit se questionner: quel comportement aimerais-je voir mon enfant adopter? Suis-je prêt à adopter ce genre de comportement? Est-ce que moi-même j'adopte ce comportement? Sinon, pourquoi?

Nous commençons à l'entrevoir ici: l'adulte ne va pas pouvoir questionner l'environnement qu'il souhaite proposer à son enfant sans aller explorer sa propre enfance, les modèles parentaux qu'il a reçus, son monde interne, ses besoins, ses limites, son rapport à son corps, à ses émotions, son rapport à l'autre, ses conditionnements, etc. Sans cette étape, il ne peut y avoir d'évolution dans le processus d'accompagnement des enfants ni d'amélioration de la construction de la personnalité de tous ces futurs adultes puisque nous l'avons vu, l'enfant se développe principalement par imitation. Pour qu'il puisse accueillir ses émotions par exemple, il faut qu'il

soit en contact d'adultes en lien avec leurs propres émotions et capables de «montrer» comment les accueillir sereinement. De même, pour qu'il puisse rester connecté à ses besoins et à ses limites, il faut qu'il soit en présence d'adultes en lien avec leurs propres besoins et capables de poser leurs propres limites, sereinement. Jesper Juul explique d'ailleurs qu'un adulte ne devrait fixer comme limites à un enfant que ses propres limites sans quoi l'enfant se heurte à des concepts moraux abstraits qu'il n'est pas en mesure d'assimiler («il ne faut pas faire cela parce que c'est malpoli»).

Nos habitudes culturelles ont voulu que lorsque l'enfant présentait une souffrance ou des comportements qui «dérangeaient», le réflexe soit de chercher en lui le «problème». Même si de plus en plus de pédopsychiatres et psychologues de l'enfant proposent d'autres prises en charge, les plus classiques sont de proposer une psychothérapie ou en tout cas des séances individuelles à l'enfant. Avec les outils proposés par Jesper Juul et bien d'autres chercheurs et thérapeutes aujourd'hui, non seulement la prévention de la plupart des troubles survenant dans l'enfance devient possible mais une «réparation» des générations précédentes également. A l'heure actuelle, où la science révèle l'ampleur de ce qui est transmis de génération en génération de façon complètement involontaire et inconsciente, tout ceci relève presque davantage d'une histoire de santé publique que d'une simple évolution de la posture d'accompagnement des enfants, non?

Fanny Zumkehr, Médecin interne en pédopsychiatrie

Références bibliographiques:

Jesper Juul, thérapeute familial danois,
«Regarde... ton enfant est compétent»

Catherine Gueguen, pédiatre française,
«Pour une enfance heureuse»

Observatoire des Violences Educatives Ordinaires,
oveo.org

NDLR: Mille excuses d'avoir oublié l'auteure de l'article lors de la précédente parution. Nos lecteurs assidus auront, nous n'en doutons pas, reconnu la chronique de madame Fanny Zumkher.

Photo: LDD

Commission environnement

Les jardins des écoles de Monnetier

La commission environnement a continué sa mission de mise en place des jardins dans les écoles. Après le jardin LPO et le verger de l'école du Pont du Loup, c'est au tour des écoles de Monnetier-Mornex (élémentaire et maternelle) de pouvoir gratter la terre et bénéficier d'animations de l'entreprise Api étoilé autour des jardins.

Photo: Frédérique Leone

Une sortie pédagogique a été organisée avec le périscolaire et l'ONF le mercredi 10 mai, la technicienne a pu nous parler des arbres, de leur rôle, de l'eau, de la terre et tout ce qui a trait à la forêt. Les enfants sont rentrés un peu boueux mais heureux.

Nos actions en cours:

Cet automne, en partenariat avec l'ONF et un exploitant de bois, nous vous proposerons une vente de bois à la coupe. A ceci, nous ajouterons une animation de débardage à cheval sur 2 ou 3 jours. Nous vous donnerons les détails sur les moyens de communication mis en place.
N'hésitez pas à contacter Frédérique Leone (frederique.leone@gmail.com).

Nous travaillons également sur le projet d'une voie verte qui irait de Monnetier jusqu'à Etrembières.

Photo: Frédérique Leone

Un petit mot de la commission:

Nous espérons que vous avez pu apprécier les orchidées singes qui se trouvent au chemin de la Ripette. En effet, nous avons demandé au service technique de ne pas les faucher afin de les préserver et de pouvoir en apprécier la beauté.

Bonne nouvelle: tous les nichoirs posés lors de l'inauguration de notre commune en refuge LPO sont habités!

Dans le cadre de notre convention avec la LPO (Ligue de la protection des oiseaux), nous sommes dans l'obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires afin de préserver notre patrimoine en matière de biodiversité. Il en résulte un travail supplémentaire pour les agents communaux dont nous saluons l'implication dans ce projet.

Vous remarquerez aussi le fauchage tardif qui laisse à la nature le temps de développer des écosystèmes viables pour les insectes pollinisateurs et les oiseaux.

Frédérique Leone, vice-présidente de la commission Environnement et Sécurité.

Amicale des donneurs de sang

L'association des donneurs de sang de Monnetier-Mornex-Esserts a été dissoute en début d'année 2023 par ses membres après des décennies de dévouement et d'engagement afin que notre commune accueille dans les meilleures conditions les dons du sang, service essentiel pour que les services hospitaliers et autres puissent poursuivre leurs actions.

Afin de poursuivre le travail réalisé pendant toutes ces années, nous sommes à la recherche de volontaires pour compléter l'équipe et continuer à organiser et accueillir ces deux soirées de don du sang par année.

Ce n'est pas beaucoup d'investissement mais c'est essentiel.

Pour tout renseignement, merci de contacter:
Sandra Brazzini-Mourier, sbrazzini@yahoo.fr
Merci d'avance de vos retours.

Photo: LDD

Erratum: Dans le no 105 du Magazine des Salèves s'est glissée une erreur. Il fallait lire madame Christelle Mugnier comme auteure de l'article "L'Amicale du Salève de la commune de Monnetier-Mornex devient l'Amigale du Salève."

Ensemble vocal du Salève

Après avoir proposé la Petite messe de Rossini en septembre 2022 et deux concerts de Noël en décembre dernier à La Muraz et à Monnetier, nous voilà investis dans d'autres projets:

Tout d'abord notre participation à la fête de la musique à Monnetier-Mornex le 16 juin 2023 et trois concerts de Noël: les 15, 16 et 17 décembre à Collonges-sous-Salève, à Monnetier et à La Muraz.

Par ailleurs, nous avons été sollicités pour chanter le requiem de Verdi le 14 septembre au Victoria Hall à Genève et le 15 septembre à l'église Sainte Bernadette d'Annecy.

Nous sommes très honorés d'avoir été choisis comme chœur invité, ce qui veut dire que nous n'avons pas d'engagement financier pour ces deux concerts malgré leur coût très important et que nous avons donc été choisis pour la qualité vocale de notre chœur.

Nous serons donc trois chœurs amateurs pour chanter cette oeuvre qui requiert un gros effectif de choristes et de musiciens. Nous serons environ 160 choristes et 65 musiciens.

Nous ne pouvons que nous réjouir avec le soutien de la mairie de Monnetier-Mornex de poursuivre notre activité chorale.

Requiem de Verdi au Victoria Hall de Genève le jeudi 14 septembre par l'ensemble vocal du Salève.
Photo: Laurent Chiorino

Photo: Steeve Iuncker-Gomez

Floriane Antonelli, une bijoutière au cœur de la nature

Par Silvia Iuncker-Gomez, conseillère municipale

L'interview de ce numéro est consacrée à Floriane Antonelli et à son entreprise Bow – La bijouterie, car oui, la commune a le privilège d'abriter en son sein des bijoutières!

Originaire de la Lorraine, et après un CAP en bijouterie, Floriane Antonelli a posé bagages en Haute-Savoie en 2013 pour d'abord travailler chez le joaillier Gay Frères, dont la réputation n'est plus à faire. *«Ca a été une expérience très formatrice»*, me dit-elle.

Maman de deux jeunes enfants, Floriane a installé son atelier à domicile - elle a aménagé une partie de sa maison dédiée à son métier - au cœur de Monnetier où elle vit depuis 2019. Comme pour beaucoup d'entre nous, le COVID a fait rebattre les cartes professionnelles. Fin 2020, elle quitte son employeur et décide de donner un tournant à sa carrière: elle volera désormais de ses propres ailes, c'est décidé. Elle crée une entreprise qui lui ressemble, *«BOW-la bijouterie»*, en 2021.

Photos: Floriane Antonelli

Tout démarre par un croquis…

«J'ai toujours aimé la création. Le dessin, ça a toujours été mon truc». Tout démarre par des croquis qu'elle compile dans son petit cahier. Elle fait tourner les pages… Des gestes précis, des formes naturelles. Un style sûr, épuré, rond et très graphique à la fois. Pas étonnant quand on sait que Floriane a d'abord initié une formation de graphiste à Nantes avant de bifurquer vers la bijouterie. Dans son carnet, on trouve beaucoup de croquis d'abeilles et d'alvéoles. Comme un thème phare. *«Quand je me suis installée ici, dans cet environnement si calme et harmonieux, j'ai réalisé l'importance des abeilles pour*

Interview

l'équilibre de notre écosystème». Sa carte de visite, insolite, reflète d'ailleurs parfaitement ses valeurs. *«J'ai opté pour une carte de visite en bois, afin de cesser le gaspillage de celles en papier cartonné, aussitôt reçues aussitôt perdues ou jetées».* Une démarche en parfaite adéquation avec sa personnalité et ses valeurs.

Ses créations - elle travaille principalement l'argent 925, ainsi que l'or sur commande - vous les découvrirez dans son atelier sur rendez-vous ou sur son site internet. Sachez qu'elle s'adapte toujours aux envies du client. *«Je note les mots clés et je lui fais plusieurs propositions, toujours dans le dialogue..».* Argent, pierres précieuses ou pierres fines, toutes les combinaisons sont possibles.

Pour ce qui est des prix, Floriane tente toujours de proposer des créations abordables. «*Tout dépend du matériau, de la complexité de travail, du temps de réalisation…*» Pudique, elle ne révèle pas le nombre d'heures passées sur une seule de ses créations que je devine très nombreuses à son sourire. *«On ne compte pas dans ce métier. C'est un métier-passion».*

Ses projets d'avenir

Floriane Antonelli ne manque pas de projets: boutique en ligne, formule d'abonnement, elle réfléchit également à la possibilité de proposer des stages pour faire découvrir son métier aux curieux qui souhaiteraient s'initier à la bijouterie.

Si elle est une créatrice, Floriane propose aussi ses services de réparation. *«Bien entendu»*, me dit-elle, «*la réparation fait partie du métier*». Elle ajoutera d'ailleurs très prochainement un service de gravure. Vous saurez dorénavant où amener vos bijoux à réparer…

LE QUESTIONNAIRE

Votre principale qualité? *Perfectionniste*

Votre principal défaut? *Réservée*

Le pouvoir que vous aimeriez avoir? *Téléportation*

Votre couleur préférée? *Vert*

Votre animal préféré? *Tigre*

Le métier que vous souhaitiez exercer, enfant? *Illustratrice*

Votre héros préféré (fictif ou réel)? *Antihéros en général - Ceux dont on ne soupçonne pas qu'ils peuvent accomplir de grandes choses*

Si vous deviez partir sur une île déserte, quelles sont les trois choses que vous emporteriez? *Un Carnet de Voyage, mes crayons et ma musique.*

Votre chanson préférée? *I'm Still Loving you - Scorpions*

Votre fleur préférée? *Fleur de Cerisier*

Votre plat préféré? *Butter Chicken accompagné de Naan au fromage*

L'endroit où vous aimeriez vivre? *Chez moi, Ou bien dans un temple reculé du Japon avec leurs splendides jardins!*

Comment aimeriez-vous mourir? *Paisible dans mon sommeil.*

Vous souhaitez découvrir l'univers de Floriane et de Bow-La bijouterie? Vous souhaitez voir réaliser un projet de bijou qui vous tient à coeur?

Contactez Floriane qui se fera un plaisir de vous faire découvrir son atelier et ses créations!

Floriane m'explique qu'elle a choisi "bow" dans le sens "bow tie", qui signifie noeud papillon, qu'on appelle également un flot dans sa région natale. Et Flo est également son diminutif, la boucle est bouclée…

Bow – La bijouterie

Floriane Antonelli
Création et réparation de bijoux

T: 06 86 52 13 33
e-mail: contact@bow-labijouterie.fr

Vous souhaitez présenter votre activité via le magazine? Contactez-moi!
silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com

Proxivélo: un service de location de vélo électrique à Reignier-Esery

proxi velo

LOCATION VÉLO
ANIMATION
STATIONNEMENT VÉLO

Proxivelo.fr
04 50 07 32 21
contact@proxivelo.fr

proximiTi

Location Vélo

Bonneville	Reignier	Fillinges
L'Echappée	Gare	663 route du giffre
157 Rue Pertuiset		
Mercredi : 9h à 13h / 14h à 17h Vendredi : 9h à 13h / 14h à 17h	Mercredi : 16h à 19h 1er et 3ème Samedi du mois : 9h à 12h	Jeudi 16h à 19h* *à compter du 1er février

Tarifs pleins*	Vélo à assistance éléctrique	Vélo classique	Vélo cargo à assistance éléctrique	Remorque (transport enfant ou marchandise)
3 jours	15 €	5 €	20 €	5 €
1 semaine	30 €	10 €	40 €	10 €
1 mois	50 €	25 €	65 €	25 €
3 mois	120 €	50 €	160 € (Se-De)	50 €
6 mois	250 € (Se-De)	100 € (Se-De)		100 €

Tarifs réduits**

1 semaine	15 €	5 €	20 €	5 €
1 mois	25 €	13 €	35 €	13 €
3 mois	60 €	25 €	80 €	25 €
6 mois	125 € (Se-De)	50 € (Se-De)		50 €

Tarifs extérieurs***

1 semaine	60 €	20 €
1 mois	100 €	50 €
3 mois	500 €	200 €

* pour les résidents et/ou salariés du territoire du SM4CC (toutes les communes des communautés de communes suivantes : Arve et Salève, Faucigny-Glières, Pays Rochois, Quatre Rivières)

** pour les résidents et/ou salariés du territoire du SM4CC ayant - de 26 ans ; ou + de 60 ans / demandeurs d'emploi /abonnés proximiTi / abonnés TER / abonnés CITIZ / salariés des entreprises partenaires.
(Se-De) : démarrage de la location possible uniquement de septembre à décembre.

*** pour tout autre personne

Location Consigne

Bonneville : Gare	Moins de 24h *	1 €
	1 mois	10 €
	1 an	30 €
	1 an avec forfait entretien	55 €
Reignier : Gare	Casier	0 €
	Achat badge / duplicata	5 €

*à compter de la mise en service d'un système de gestion des accès à la journée

Arve & Salève Communauté de Communes
Le Pays Rochois
Communauté de Communes Faucigny Glières

Adresses utiles

Les agences postales de la commune

A MORNEX
7 Chem. des Verasses,
74560 Monnetier-Mornex, France

A MONNETIER
561 Rte des 2 Salèves,
74560 Monnetier-Mornex, France

Crèche Les Miniloups

Directrice: Mme Sandra Vroylandt
1579 Rte des Bornes,
74560 Monnetier-Mornex, France
09 51 38 58 58
les.mini.loups@people-and-baby.com

Bibliothèque

1722 Rte du Salève,
74560 Monnetier-Mornex, France
04 50 31 83 96
bibliomonnetier@gmail.com

Les écoles de la commune

Ecole élémentaire Monnetier Eglise
Directrice: Madame Lucile Blache
870 route des Trois Lacs,
74560 Monnetier-Mornex, France
04 50 39 62 52

Ecole élémentaire du Pont du loup
Directrice: Madame Emilie Marie
174 chemin du Pont du Loup,
74560 Monnetier-Mornex, France
04 50 43 33 21

Ecole maternelle de Monnetier Eglise
Directrice: Madame Lucile Blache
383 route des 2 Salèves,
74560 Monnetier-Mornex, France
04 50 39 60 34

Borne électrique

1910 Chem. de la Chapelle (Mornex
74560 Monnetier-Mornex, France
01 76 54 41 19

Pôle Santé "La Marjolaine"

Deux médecins généralistes

Dr Loredana Radosav
04 50 36 54 25

Dr Camille Dugué
07 81 16 18 64

Un osthéopathe

Thomas Ernou
07 49 83 43 59

Un cabinet d'infirmiers

Les infirmiers (SELARL)
06 64 24 92 23
04 50 95 11 86

Une psychologue, psychothérapeute

Claire Didier
06 70 62 31 95

Une kinésiologue

Jessica Thiers
06 63 61 90 31

Un acupuncteur

Alexandre Simonetti
06 14 47 71 13

Ailleurs sur la commune

Shiatsu

Katia Sache
45 impasse Lou Farzi, Mornex
06 79 52 01 98

Une pharmacie

Pharmacie du Salève
749, route du Salève, Mornex
04 50 36 59 07

Associations numéros utiles

A

Amigale du Salève
Maëva Collier - Monnetier-Mornex - 07 77 36 14 24

Amicale de donneurs de sang
Sandra Mourier - Monnetier-Mornex

Association des écoles du Salève
Marion Tanous - Monnetier-Mornex - aes.saleve@gmail.com

Association Sportive des Amis du Salève
Thomas Nascimbeni - Monnetier-Mornex - assaleve@gmail.com

Association des jardins de Monnetier
Jean-Marie Raffenel - Monnetier-Mornex - 06 14 78 74 47
jardinsmonnetier@gmail.com

ACCA (chasse)
Perrotti Steve - Esserts - 06 89 86 59 51

Atelier du Funiculaire (boutique d'art, artisanat)
Joël Girard- Monnetier - 06 69 48 17 40

C

Chorale paroissiale St-Pierre-aux-Liens
Agnès Bovagne - Monnetier-Mornex - 04 50 36 57 95

Club des Trois Clochers
Nicole Rousseau - Monnetier-Mornex - 04 50 39 60 94w

D

Dans la roue d'Aurélien
Nadine Chojnaki - Mornex - association.dlra@gmail.com

E

Ensemble vocal du Salève
Béatrice Garbolino - Monnetier-Mornex - 04 50 43 43 74
www.ev-saleve.choralia.fr

E.M.A (école des musiques actuelles)
Christophe Laureau - Mornex - 06 62 62 26 74

F

Football Club des Salèves
Mehdi Marzouki - Monnetier-Mornex - fc.saleves@gmail.com/www.fcsaleves.fr

J

Les Joyeux Lurons du Salève
Camille Grobon - Monnetier-Mornex - 04 50 39 60 75
camille.grobon@wanadoo.fr

Jumelage Bélâbre
Mireille Garin-Laurel - Monnetier-Mornex - 04 50 39 61 28

O

Oneroi
Cédric Grobon - Monnetier - oneroi74@gmail.com

S

Soutien aux enseignants d'Haïti
Isabelle Gourmaud - Esserts Salève - 04 50 36 54 18
www.assoseh.wixsite.com/infos

T

Tourisme et Loisirs
Edith Vasco - Monnetier-Mornex - Tourismeloisirs74@gmail.com

Annonceurs

L'OBSERVATOIRE

RESTAURANT / BAR

Ouvert toute l'année à partir de 11h00
fermeture hebdomadaire : mardi

04 50 39 60 57

Anthony FAVRE

Maisons et Jardins

Création et entretien d'espaces verts

74560 LA MURAZ Tél./Fax: 04 50 94 55 96

Portable: 06 15 32 72 91 ou 06 77 23 49 85

Marjo'line

Coiffure

Hommes & Femmes

272 Rue de la Marjolaine
74560 Mornex

04 50 36 53 13

www.marjo-line.fr
Réservation en ligne

Horaires
lundi 14h - 20h
du mardi au vendredi
9h - 12h et 14h - 20h
fermé le samedi

Le Boudoir de Mandarine

Bien-être et Beauté au naturel

Esthéticienne diplômée
Praticienne en Massages Bien-Etre

Massages
Soins du visage
Epilation au fil
Cire orientale
Manucure
Maquillage

Exclusivement sur RV

176 Chemin du Moulin de Naz
74560 Monnetier-Mornex

06.82.87.49.54
www.boudoirdemandarine.fr

Boulangerie

Les Petits Loups

158 Chemin du Pont du Loup
74560 Mornex

7h - 13h et 16h - 19h30
ouvert dimanche matin 7h - 12h30
fermé le lundi

04 50 43 40 63

Pizzas au feu de bois

Tous les Vendredis
à partir de 19h

Boulangerie Les Petits Loups
158 Chemin du Pont du Loup
74560 Monnetier-Mornex

04 50 43 40 63

FLEURISTE

LABO.M

créations florales

74, impasse de la Croix Blanche
74560 Mornex
06 63 43 20 63
labo-m-creationsflorales.com
labo.m.creationsflorales@gmail.com

E.T.A MILANOLO

TRAVAUX AGRICOLES & BATTAGE

74560 ESSERTS SALÈVE

TÉL / FAX : 04 50 36 54 39

Christian Milanolo 06 87 71 00 44
Christophe Milanolo 06 87 71 00 45

PLOMBERIE DU SALEVE

Didier DURET

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Vente, Installation, Dépannage
Système Solaire

«LE TOURNIER»
74560 LA MURAZ Tél./Fax 04 50 94 59 38

Commerces et entreprises

A

AD'COIFF - Mornex - 04 50 36 55 98
Alpes Ouvrage - Entreprise - Mornex - 04 50 39 62 05
Anchisi Frères SAS - Menuiserie - Mornex - 04 50 36 56 39
Api Étoilé - Maraîchage écologique - Mornex - 06 31 28 00 40
Au Kmion - Restauration à emporter - Monnetier - 04 50 43 40 63
Augustin-Vigny - Entreprise - Monnetier - 09 83 47 32 57
Atelier Gilles Dumont - Menuiserie-charpenterie - 07 85 25 01 86
All in one - restaurant du golf - 07 52 02 97 19

B

Bar Tabac du Soleil Levant - Mornex - 04 50 31 30 25
Bellini Laurent - Immobilier - Monnetier - 06 37 31 88 42
Boulangerie les Petits Loups - Mornex - 04 50 43 40 63
BOW - Bijoux faits main - Monnetier - 06 86 52 13 33

C

Café de l'Union - Monnetier - 04 56 35 90 21
Chocolaterie Didier Persch - Mornex - 06 03 95 07 01

D

Duret François - Photographie - Monnetier - 06 83 74 22 07
DPBE - Bureaux d'études - Mornex - 04 50 31 02 47
DNA entreprise - Peinture menuiserie - Monnetier - 06 64 30 92 06

E

ETA Milanolo - Travaux agricoles - Esserts - 04 50 36 54 39

F

Fred Pizzas - Restauration à emporter - Mornex - 06 99 43 05 36
Frédérique Leone - Éducatrice sportive - 06 77 71 95 05
Filenvol - parcabout - Mornex - 04 50 43 08 56

G

Garage Brand - Naz - 06 65 06 71 11
GOLF de Mornex - 04 50 36 58 20

L

LABO M - Fleuriste - Mornex - 06 63 43 20 63
l'atelier du Piano - Réparation - Esserts Salève - 06 50 53 30 72
Le Boudoir de Mandarine - Esthéticienne - Esserts Salève- 06 82 87 49 54
L'Effet Papillon 74 - Epicerie en ligne - Esserts Salève- 07 52 04 29 67
L'Institut - Esthéticienne - Mornex - 09 86 20 16 16
L'Observatoire - Restaurant - Monnetier - 04 56 35 90 21
Le Petit Casino - Alimentation générale - Mornex - 04 50 39 65 11

M

Marjo'line Coiffure - Mornex - 04 50 36 53 13
Médecine symbolique Ingrid Peyvel - Monnetier- 06 61 70 34 07
Maison des Michelles - Brocante en ligne - Monnetier- 06 58 08 21 12

P

Pauline Rousselet - Restauration de meubles - Esserts - 06 16 55 12 81
Pharmacie du Salève - Mornex - 04 50 36 59 07

R

Raphoz Didier - Soudure - Esserts Salève - 06 30 96 84 95

S

Bar-tabac du Soleil levant - Mornex - 04 50 31 30 25

Ouverture Mairie:
Mardi: 13h30 - 17h00
Du mercredi au vendredi: 13h30 - 17h30
NOUVEAU! Samedi matin, de 9 h à 12 h.
Vous pouvez nous joindre par téléphone
04 50 39 60 12
par courriel: accueil@monnetier-mornex.fr

Crèche Les Miniloups - 09 51 38 58 58
1579 route des Bornes
Mme Sandra Vroylandt.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Déchèterie de la communauté de communes Arve et Salève
1496 route des Rocailles - 09 70 21 09 36
74930 Reignier
Horaires: de 8h30 à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi
Les samedis d'avril à fin septembre fermeture à 18h15

La Poste agences communales - 3631

Agence de Mornex:
Lundi: ferme
Mardi et jeudi: de 8h à 11h et de 16h30 à 18h
Mercredi: de 14h à 18h30
Vendredi: de 16h30 à 18h30
Samedi: de 9h à 12h

Agence de Monnetier:
Lundi, mercredi et vendredi: de 9h à 12h

Gestionnaire de l'eau sur la Commune
Syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe
- Dépannage assainissement - 0677 04 19 50
- Dépannage eaux - 0450957163 / 0683744206

85 Route de Serry, ZA de Findrol - 74250 Fillinges

Voirie, ramassage ordures ménageres
Communauté de Communes Arve et Salève - 0450434614
Maison intercommunale Cécile Bocquet,
160 Grande rue - 74930 Reignier

Réception de la télévision - Pour tout problème - 3990
Abonnement au câble: Numéricable

Allô, service public - 3939
La première réponse à vos questions administratives
0.12 €/min TTC à partir d'un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

Impôts service - 08 10 46 76 87

Assistant de service social,
Pôle médico-social - 04 50 33 23 47
391 Grande rue - 74930 Reignier

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural) - 04 50 95 15 32
Contact dans la commune: Laurent Chiorino

www.imprimerie-offsetservice.com - 04 50 43 43 02

proximiTi

Votre réseau de bus ProximiTi grandit!
1 nouvel arrêt au niveau de la pharmacie.
1 bus plus grand d'une capacité de 30 personnes

ANNEMASSE > ETREMBIÈRES > MONNETIER-MORNEX > LA MURAZ

Horaires valables du 2 janvier au 31 décembre 2024
Service ouvert du lundi au samedi, hors jours fériés

	Circule du	L à S	L à S	L au S (1)	L à S	L au S (1)	L à S	L à S
ANNEMASSE	Gare routière (Quai n°4)	06:25	08:25	10:45	12:45	15:05	17:05	19:05
ANNEMASSE	Etoile	06:30	08:30	10:50	12:50	15:10	17:10	19:10
ANNEMASSE	Lycée les Glières	06:35	08:35	10:55	12:55	15:15	17:15	19:15
ETREMBIÈRES	Pont d'Etrembières (shopping)	06:43	08:43	11:03	13:03	15:23	17:23	19:23
MORNEX	Fruitière	06:53	08:53	11:13	13:13	15:33	17:33	19:33
MORNEX	Pharmacie	06:54	08:54	11:14	13:14	15:34	17:34	19:34
MORNEX	Grusses	06:55	08:55	11:15	13:15	15:35	17:35	19:35
MONNETIER	Place de la Chapelle	06:58	08:58	11:18	13:18	15:38	17:38	19:38
MONNETIER	Maison des Associations	07:03	09:03	11:23	13:23	15:43	17:43	19:43
MONNETIER	Rond-Point des Vernays	07:04	09:04	11:24	13:24	15:44	17:44	19:44
MORNEX	Place de l'Eglise	07:06	09:06	11:26	13:26	15:46	17:46	19:46
MONNETIER-MORNEX	Pont du Loup	07:14	09:14	11:34	13:34	15:54	17:54	19:54
MONNETIER-MORNEX	Chez Bobine	07:15	09:15	11:35	13:35	15:55	17:55	19:55
MONNETIER-MORNEX	Chez Drevoux	07:16	09:16	11:36	13:36	15:56	17:56	19:56
MONNETIER-MORNEX	Lavoir de Naz	07:18	09:18	11:38	13:38	15:58	17:58	19:58
LA MURAZ	Chef-lieu	07:25	09:25	11:45	13:45	16:05	18:05	20:05

(1) ATTENTION : Cette course ne circule pas du 15 juillet au 14 août (INCLUS).

LA MURAZ > MONNETIER-MORNEX > ETREMBIÈRES > ANNEMASSE

Service ouvert du lundi au samedi, hors jours fériés
Horaires valables du 2 janvier au 31 décembre 2024

	Circule du	L au S (1)	L à S	L à S	L à S	L au S (1)	L à S	L à S
LA MURAZ	Chef-lieu	05:25	07:25	09:25	11:45	13:45	16:05	18:05
MONNETIER-MORNEX	Lavoir de Naz	05:27	07:27	09:27	11:47	13:47	16:07	18:07
MONNETIER-MORNEX	Chez Drevoux	05:28	07:28	09:28	11:48	13:48	16:08	18:08
MONNETIER-MORNEX	Chez Bobine	05:29	07:29	09:29	11:49	13:49	16:09	18:09
MONNETIER-MORNEX	Pont du Loup	05:31	07:31	09:31	11:51	13:51	16:11	18:11
MORNEX	Place de l'Eglise	05:38	07:38	09:38	11:58	13:58	16:18	18:18
MONNETIER	Rond-Point des Vernays	05:40	07:40	09:40	12:00	14:00	16:20	18:20
MONNETIER	Maison des Associations	05:42	07:42	09:42	12:02	14:02	16:22	18:22
MONNETIER	Place de la Chapelle	05:45	07:45	09:45	12:05	14:05	16:25	18:25
MORNEX	Grusses	05:51	07:51	09:51	12:11	14:11	16:31	18:31
MORNEX	Pharmacie	05:52	07:52	09:52	12:12	14:12	16:32	18:32
MORNEX	Fruitière	05:53	07:53	09:53	12:13	14:13	16:33	18:33
ETREMBIÈRES	Pont d'Etrembières (shopping)	06:03	08:03	10:03	12:23	14:23	16:43	18:43
ANNEMASSE	Lycée les Glières	06:08	08:08	10:08	12:28	14:28	16:48	18:48
ANNEMASSE	Etoile	06:13	08:13	10:13	12:33	14:33	16:53	18:53
ANNEMASSE	Gare routière (Quai n°4)	06:25	08:25	10:25	12:45	14:45	17:05	19:05

(1) ATTENTION : Cette course ne circule pas du 15 juillet au 14 août (INCLUS).

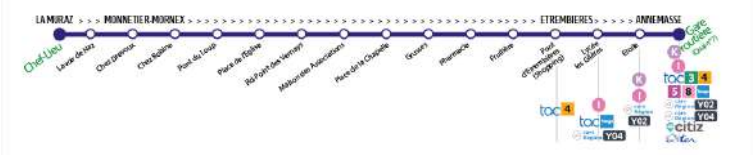

Les services d'urgence

15	17	18	112	114
SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT	POLICE SECOURS	SAPEURS-POMPIERS	NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Nouveau médecin

Pôle Santé «La Marjolaine»

Un médecin généraliste

Dr Camille Dugué
(secteur 3 non conventionné)

07 81 16 18 64

275 Rue de la Marjolaine, 74560
Monnetier-Mornex, France.

ENFANTS EN DANGER ? LE MIEUX, C'EST D'EN PARLER. 24h/24, 7j/7

Tu as moins de 21 ans,
tu es en danger
ou un autre jeune autour de toi ?

Pour te faire aider, va sur le tchat du 119

Accessible sur le site du 119
www.allo119.gouv.fr

3919 Arrêtons les violences : accueil téléphonique 24h/24 7jours/7 pour les femmes victimes de toutes formes de violences (violences conjugales, violences sexistes et sexuelles, violences au travail, etc.)

3 9 19
3919

www.imprimerie-offsetservice.com - 04 50 43 43 02